COMMISSION SITES ET ESPACES DE PRATIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Commission Sites et Espaces de pratique, 2010

- Les signatures des chartes des Parcs n'avancent pas aussi vite que prévu. Il faut remercier les élus locaux et les cadres techniques de la Fédération pour leur présence aux nombreuses réunions, sous la tutelle de Marc Lassalle.

- La convention avec la LPO a été renouvelée. Mais on note souvent un décalage entre les dires de l'échelon national et les actions de l'échelon local de cette association, quant à leur perception de partenariat et de discussion. Nous croyons toujours en ce partenariat, aussi le renouvellement 2011 devrait être signé lors d'une journée de vol et de travail, en mai 2011, sur un site pyrénéen.

- La commission a renouvelé une partie du stock des manches à air, avec les fonds propres de la Fédération, puisqu'il n'existait plus de partenariat pour cette ligne budgétaire.

- La Fédération a continué à être sollicitée en 2010 pour donner son avis sur l'implantation d'éoliennes ou de centrales à panneaux solaires. Les clubs et comités départementaux doivent être remerciés pour les avis motivés, relayés par le secrétariat fédéral.

- Le dossier « du Puy de Dôme » suit son cours. La ligue d'Auvergne s'est impliquée. Beaucoup de rumeurs, d'invectives dans un dossier que nous ne maîtrisons pas.

- Cette année, il n'y a pas eu de dossiers CNDS à l'échelon national. On ne peut que le regretter, quand paradoxalement, des demandes n'aboutissent pas, faute de montage financier.

- Une réunion organisée par la commission « Sites » s'est tenue en mai 2010. La première depuis longtemps. Les débats ont été riches et plein d'enseignements. Merci à ceux qui ont fait le déplacement. Une constatation : nous devons avoir un même langage entre nous, puis avec nos interlocuteurs. Des fiches de montage financier et d'élaboration de dossier technique sont maintenant en ligne sur le site fédéral, afin d'accompagner au maximum les clubs. Merci au secrétariat et à Matthieu pour leur implication.
  Une évidence : des dossiers avec de multiples financements ont plus de chances d'aboutir. Les dossiers ne sont pas assez anticipés pour dégager des budgets.

- La commission a fait un effort vers le kite. Avec l'avis et la collaboration de Matthieu, nous avons aidé à l'installation de sites « kite », par le biais de cabane, panneaux, drapeaux et signalétique. C'est une première, pour une action aussi marquée « kite », avec des budgets dédiés.

- Sites, sites de vol libre, sites de kite… La mise en œuvre de la réglementation Natura 2000 nous concerne tous, pratiquants occasionnels ou compétiteurs. Nous devrons nous justifier et évaluer les incidences éventuelles de notre pratique, dans ou aux abords de zones réglementées. L'influence des associations de protection de la nature pèse de plus en plus sur notre pratique, et leur avis est parfois péremptoire dans certains dossiers, avant même toute discussion. Avis sur lequel s'appuient les autorités pour prendre des décisions. D'où la nécessité de partager notre pratique et nos informations. De renforcer nos réseaux. Entre nous mais aussi avec les autres fédérations de sport de nature qui connaissent les mêmes problèmes d'existence…
  .
- Des kits de communication FFVL ont été livrés aux ligues, à destination des clubs, afin d'assurer un visuel lors de manifestations. À part quelques réserves émises sur les photos choisies, je pense que l'on peut être satisfaits de cet outil de communication. Il servira à tous.

- Le dossier « balises météo » avance. La commission a entendu les critiques concernant la fiabilité du matériel. Nous en avons discuté avec le fabricant (des conditions extrêmes occasionnent des dégâts répétés à toutes les pièces en mouvement). Un protocole est mis en place sur la fourniture des balises, la pertinence des données et le suivi de l'installation. La Fédération a proposé aux ligues la prise en charge des coûts de fonctionnement (à savoir, une balise revient à environ 150€/ an, carte SIM et échange de données).
  L'arrivée d'un informaticien à la Fédération va permettre à court terme de restreindre le nombre d'interlocuteurs, ce qui devrait diminuer le coût global et fiabiliser les données, en concertation avec les clubs. La base de données sera plus fiable…

- Un gros travail est fait sur les espaces aériens. Merci aux cadres qui suivent ces dossiers techniques de près.

Nos espaces de pratique sont de plus en menacés, c'est de plus en plus une réalité. Poursuivez votre engagement, dans l'intérêt de tous.

Pour la commission
Dominique JEAN.